



ASPAL Petite Terre,

l'association de parents d'élèves du lycée de Petite Terre

Association loi 1901

40 rue Musdalifa
97610 LABATTOIR

Contacts :

Président – Chabouhane MANSOIBOU – 06 39 69 55 46

Secrétaire – Cécile PERRON – 06 39 09 12 12

Trésorier – Fabien REMERY – 06 39 09 00 09

✉ aspal.petiteterre@yahoo.fr

L'ASPAL, après une période de « sommeil », a été réactivée en septembre 2011 par un groupe de parents d'élèves dynamiques et motivés. Son rôle est de défendre les intérêts des élèves et de leurs parents, d'informer les familles sur la vie scolaire et de représenter les parents d'élèves en participant au Conseil d'administration du lycée et aux conseils de classe.



ASPAL Petite Terre, pour l'accès de tous les élèves à un enseignement de qualité

Les statuts de l'ASPAL ont été modifiés en assemblée générale le 19 novembre 2011 (récépissé préfectoral du 15 décembre 2011), pour étendre très largement son objet :

« L'association a pour buts :

1°) de regrouper l'ensemble des parents d'élèves du lycée de Petite Terre, de formuler en leur nom des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels du lycée de Petite Terre, des élèves qui le fréquentent ou de leurs parents, d'en suivre la réalisation et de veiller à leur application

2°) de rassembler, présenter ou éditer à l'intention des familles toute documentation relative aux études et débouchés scolaires et professionnels, ainsi qu'à l'accompagnement de la parentalité

3°) de propager et défendre l'idéal laïque ; de promouvoir et faire créer un service national public, d'éducation et de formation initiale, gratuit et de qualité pour chaque jeune, quelles que soient ses origines sociales, culturelles, confessionnelles ou philosophiques. Ce service national doit être respectueux de toutes les familles de pensée sans en privilégier aucune et soucieux d'apporter à chacun des élèves le plus complet épanouissement de sa personnalité et les meilleures chances d'insertion sociale

4°) et, d'une façon générale, de susciter et poursuivre toutes actions capables de développer son rôle de mouvement d'éducation permanente pour les familles ; d'accroître le rayonnement de l'établissement et de l'enseignement public en créant ou développant des activités culturelles et sportives ou des oeuvres sociales à l'intention des élèves et de leurs parents, de coordonner enfin l'action éducative des parents et des éducateurs de leurs enfants.

5°) d'apporter aide et soutien aux parents d'élèves des établissements publics et aux élèves qui les fréquentent, de dénoncer et combattre :

- toute forme de racisme
- toute forme de violence sexuelle
- la maltraitance infantile
- toute forme de discrimination fondée sur le sexe ou sur les moeurs
- toute forme de discrimination contre les personnes malades ou handicapées
- l'exclusion sociale ou culturelle des personnes en état de grande pauvreté, ou en raison de leur situation familiale
- la délinquance routière

ayant un lien avec les activités scolaires et périscolaires mises en oeuvre par les ministères et/ou par les collectivités territoriales, et/ou par les associations agréées, cela par tous les moyens et notamment l'action judiciaire.

6°) de permettre l'organisation de toute manifestation ou prestation de service au bénéfice de ses adhérents dans le cadre de la défense ou du développement des buts ci-dessus rappelés. »

Article 3 des nouveaux statuts de l'ASPAL



ASPAL Petite Terre, une équipe de parents à l'écoute des parents

L'ASPAL Petite Terre est une association loi 1901, dirigée par un Conseil d'administration composé de 13 membres élus au maximum, et de 9

actuellement :

Nom	Prénom
CHABOUHANE	Mansoibou
REMERY	Fabien
PERRON	Cécile
ANDRE	Bruno

ENJUANES	Claire
ABDALLAH	Hadjala
ADAMOU	Amada
IDAROSSI	Abdou Bacar
EL BARWANE	Abdul

Ce Conseil d'administration a désigné :

M. MANSOIBOU Chabouhane - Président

Mme PERRON Cécile - Secrétaire

M. REMERY Fabien – Trésorier

Le conseil d'administration va être renouvelé lors de l'assemblée générale de rentrée.

L'ASPAL a présente également chaque année une liste de représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration du lycée ; cette liste a jusqu'à présent été élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette équipe se veut aussi représentative que possible des familles des élèves scolarisés au lycée et met tout en œuvre pour permettre à tous les parents d'être écoutés. Les réunions se tiennent par exemple **en français et en shimaoré** avec traduction, pour permettre à tous de s'exprimer et de se comprendre.

L'ASPAL relaie régulièrement auprès des institutions les demandes des parents pour améliorer les conditions de scolarité et d'études des élèves.



ASPAL Petite Terre, des projets pour notre lycée

L'équipe de l'ASPAL Petite Terre ne manque pas de projets, même si une sélection devra être opérée, **en fonction des financements qu'elle sera en mesure d'obtenir et des parents volontaires** pour les conduire : manifestations sportives ou culturelles, accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, aide aux devoirs, etc...

Voici quelques-uns des projets qui sont déjà mis place :

- Gestion des manuels scolaires : **L'ASPAL Petite Terre assure la gestion des manuels scolaires, avec pour objectif que tous les élèves puissent disposer des manuels dès la rentrée et jusqu'à la fin des examens.** Ce projet est financé par le Conseil général et les familles.
- Aide individuelle personnalisée : L'ASPAL propose un accompagnement personnalisé aux lycéens en vue de leur orientation après le bac : aide à la définition du projet, à la recherche de stages et contrats d'apprentissage, à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la préparation d'entretiens individuels, aux démarches pratiques et administratives.

- Expérimentation tablettes numériques : L'ASPAL poursuit pour la 3^{ème} année consécutive une expérimentation d'utilisation de tablettes numériques en classes scientifiques (premières et terminales). Les tablettes sont offertes aux élèves à l'issue de leur scolarité au lycée pour qu'ils puissent garder cet outil pendant leurs études.